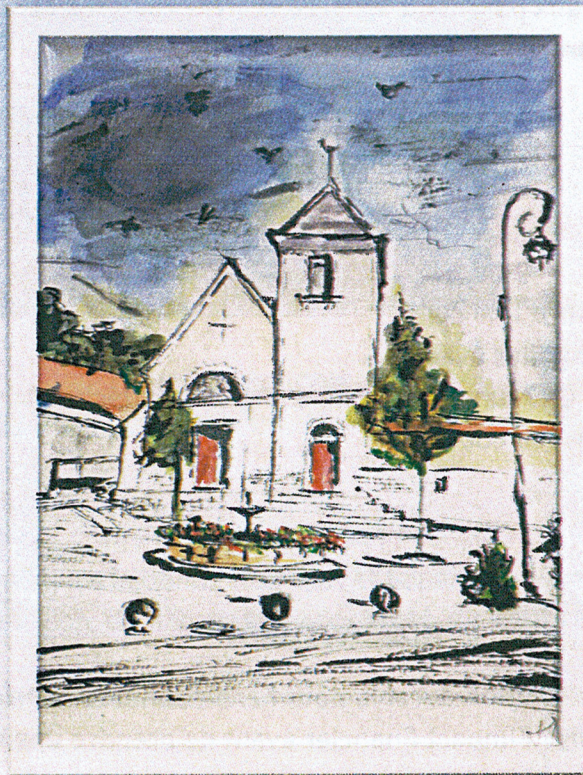




La Gazette de Branches

Toute l'actualité de votre commune se trouve ici



Mairie

2 route de Guerchy
89113 Branches

N°3-Septembre/Octobre 2020

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel pour ceux qui n'ont pas encore pris connaissance du compte rendu du conseil municipal du mercredi 14 octobre 2020. Il est disponible sur l'application Panneaux Pocket ainsi que sur tous les panneaux d'affichage de la commune et en mairie.

Les brèves de conseil

Sollicitation de nombreuses subventions afin de faire face aux importants travaux d'urgence : Pour rappel, le bâtiment scolaire nécessite une remise aux normes, une amélioration des conditions de travail pour les enfants et les enseignants et une restauration de notre patrimoine. Le coût estimatif est de 150 000€.

A notre grande surprise, les deux logements communaux loués ont été diagnostiqués par les services de l'agglomération de l'Auxerrois en 2018. Selon le rapport, « les conditions de location sont indécentes ». Une étude des travaux avait été réalisée. Le coût estimatif est de 40 000€ HT.

Economies : Les charges liées à la téléphonie et à internet étaient très importants. Le coût annuel était d'environ 2700€/an. Après étude auprès d'opérateurs, il a été décidé de retenir les offres d'abonnement avec l'opérateur FREE pour un coût annuel d'environ 500€.

Transports scolaires : Cette année encore, il a été décidé de rembourser les frais de transport scolaire appliqués par le Conseil Régional, aux parents dont les enfants résident et sont scolarisés à Branches mais qui fréquentent la garderie de Fleury la Vallée.

TRAVAUX

- ✓ Remise en état des panneaux d'affichage
- ✓ Nettoyage des caniveaux et grilles avaloirs
- ✓ Nettoyage des fossés sur le CV7 (une remorque complète de déchets)
- ✓ Nettoyage de toutes les rues (en cours)

NOS TROTTOIRS

Nous sommes à la recherche d'une solution durable pour l'entretien de nos trottoirs. Nous devons prendre le temps de la réflexion et en mesurer l'impact financier avant de prendre une décision.

Nous demandons à tous les habitants (en capacité de le faire) de gérer l'entretien du trottoir devant leur propriété.

AFFOUAGES

Comme les années passées, les habitants sont invités à s'inscrire en mairie avant le 15 novembre 2020 avec le règlement (par chèque à l'ordre du Trésor Public). Le prix de l'affouage reste inchangé, soit 40€.

PANNEAU POCKET

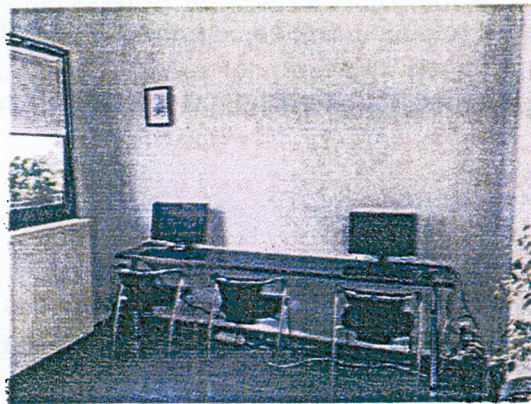
De nombreuses informations, sur les activités de votre commune, sont régulièrement mises en ligne (traiteurs ambulants, compte rendu des conseils municipaux...).

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, pensez-y!

Actuellement 117 smartphones sont mis Branches en favori. A titre indicatif, cela représente environ 54 % des foyers de la commune.

POLE INTERNET

Nous vous informons que votre pôle internet est en fonction en mairie pour effectuer vos démarches administratives ou autres si vous n'avez pas d'ordinateur à votre disposition.



ASSOCIATIONS

Cani cleb's 89 :

Cani cleb's 89 est un club de Cani cross, Cani marche et Cani VTT

L'objectif du groupe est de s'entraîner dans la bonne humeur, et le partage.

Faire une activité physique avec son chien, du débutant au confirmé, du petit chien au plus grand, toutes les personnes sont les bienvenues.

Nous nous rassemblons 2 fois par semaine sur notre commune.

Pour tous renseignements

Caniclebs89@gmail.com

Sur notre page Facebook

Bien sportivement

Sandy Bruyere

Présidente du club Cani cleb's 89



Branches en fête :

Cher(e) habitant(e), cher(e) adhérent(e),

Nous tenions à vous faire passer un petit message afin de vous signaler que l'association Branches en Fête est toujours présente.

Nous avons dû réviser notre planning pour des raisons que nous connaissons tous.

Nous n'avons pas de visibilité concernant les mesures sanitaires à venir, de ce fait, nous n'avons pas prévu de manifestation particulière afin de garantir la sécurité de chacun.

Nous espérons vivement que, bientôt, nous pourrions à nouveau nous réunir pour des moments festifs.

Prenez soin de vous!

Mélinda, Jérémy, Pierrette, Aurélie, Sébastien, Côme, Marion et Sandrine.

La société de chasse de Branches vous informe que ses jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés.

Point sur la campagne de vaccination contre la grippe :

La première campagne de vaccination s'est très bien déroulée, le samedi 31 octobre en mairie.

7 personnes ont été vaccinées par Mr CAVALHO Vito infirmier professionnel, dans le respect des règles sanitaires liées au COVID 19. Nous le remercions pour sa disponibilité.

URGENT Catastrophe naturelle :

Les personnes ayant constaté des dégâts et/ou fissures dus à un mouvement des sols suite à la sécheresse, sont invitées à adresser un courrier au Maire afin de solliciter, auprès du Préfet, la demande communale de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Participation citoyenne :

Afin de lancer le dispositif « Participation citoyenne » avec la gendarmerie de Montholon et le Préfet de l'Yonne, les personnes souhaitant être référent doivent se faire connaître en mairie.

Le dispositif est gratuit. Il implique les forces de sécurité de l'Etat et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population. C'est une démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale. Le dispositif développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants de la commune et améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.





SOUTENONS NOS POMPIERS

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas aux pompiers de votre commune d'effectuer la distribution des calendriers comme chaque année.

Dans cette période difficile pour tous, nous leur avons proposé notre soutien.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les calendriers seront disponibles pendant toute la durée du confinement à l'accueil de notre mairie et vous pourrez venir les chercher et faire un éventuel don en espèces ou par chèque (même pour les très petites sommes) aux horaires d'ouverture habituels.

Ces dons permettent chaque année à nos pompiers communaux d'effectuer les divers achats et renouvellements de matériels nécessaires au bon déroulement des interventions dont vous avez été ou serez peut-être bénéficiaires.

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE SOLIDARITÉ

Vos élus

RAPPEL FEUX ET DEPOTS SAUVAGES

Pour information, quelques exemples de dépôts sauvages et déchets incendiés qui ont pu être constatés sur notre commune dans le mois d'octobre. Ces actes n'ont pas forcément été commis par les habitants de notre village mais nous souhaitons vous rappeler que les dépôts sauvages et les feux sont interdits. Une déchèterie est à votre disposition. A l'opposé nous remercions toutes les personnes qui, régulièrement, ramassent des déchets et contribuent au respect de l'environnement.





AXA en France recrute 5 000 personnes

AXA en France recrute cette année près de 5 000 personnes, dont 1 300 commerciaux, dans le cadre de sa stratégie territoriale de développement.

« Dans cette crise, au-delà de l'aspect sanitaire, le travail, plus que jamais, est au cœur des préoccupations. C'est pourquoi AXA maintient cette année son engagement en faveur de l'emploi. Pour s'installer ou se reconverter en chef d'entreprise, découvrir au sein d'un grand groupe une variété de métiers, de l'actuariat jusqu'à la technologie, nous proposons dans toutes les régions de France, 5 000 postes. »

Diane Deperrois, Directrice des Ressources Humaines d'AXA France.

Plus de 500 postes d'agent d'assurance indépendant

Devenir indépendant et rejoindre AXA France, c'est intégrer le 1^{er} réseau d'assurance français, composé de plus de 4 200 agents généraux. Ces entrepreneurs indépendants, multi-spécialistes ou spécialistes en prévoyance et patrimoine, sont à la fois chefs d'entreprise et mandataires exclusifs d'AXA, dont ils distribuent les offres. Ils bénéficient d'une formation initiale, depuis la démarche commerciale jusqu'au management et aux connaissances métiers.

Plus de 450 postes en CDI en tant que commerciaux salariés

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale, le conseiller AXA Epargne et Protection, conseille ses clients, particuliers ou professionnels. Il assure une prospection active pour conquérir et développer sa clientèle dans un secteur géographique proche de son domicile.

Plus de 350 offres pour exercer une activité en tant qu'indépendant à temps partagé

L'activité de mandataire d'assurance s'adresse à des profils variés qui souhaitent exercer une activité principale ou complémentaire. Le mandataire est par exemple un « slasher » qui souhaite exercer plusieurs activités professionnelles ou un jeune retraité qui désire poursuivre une activité à temps partagé. Le mandataire d'assurance développe un portefeuille de clients dans son secteur géographique et bénéficie d'une formation initiale.

Plus de 1 700 postes dans les métiers de l'assurance

AXA en France recrute pour les métiers de l'assurance, en priorité des profils d'actuaire, des souscripteurs – qui décident ou non de garantir un risque - et des personnes en charge de la gestion des sinistres des clients de l'entreprise. Elle recrute également des profils dans la technologie et dans d'autres fonctions support. AXA en France maintient son engagement en faveur de l'insertion des jeunes sur le marché du travail via un renforcement de l'alternance : près de 1 000 alternants ont été recrutés en septembre 2020 et jusqu'à 450 stagiaires.

Pour en savoir plus sur ces métiers rendez-vous sur nos Espaces : [recrutement d'AXA France](#) et [dédié aux entrepreneurs](#)

Pour connaître nos opportunités sur votre secteur de l'Yonne, vous pouvez contacter Virginie Romualdo, Consultante RH Recrutement, par mail virginie.romualdo@axa.fr

A PROPOS D'AXA France

Présidée par Jacques de Peretti, AXA France, leader de l'assurance en France, accompagne 6,3 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et de près de 30 000 représentants de la marque.

FETES DE FIN D'ANNEE

Vos élus et les associations du village avaient commencé à travailler sur l'organisation d'un marché de Noël. Après concertation auprès de la préfecture, nous devons reporter ce projet à l'année prochaine.

Malgré tout, nous avons voulu marquer ce Noël 2020 par l'acquisition de nouvelles décorations (éligibles à des subventions du Conseil Régional) pour notre village afin que chacun d'entre vous puisse en profiter.

Vous pouvez nous accompagner dans cette démarche en décorant vos habitations pour retrouver la splendeur et la magie de Noël qui faisaient la renommée de notre village.



COLIS DES SENIORS

Compte-tenu de la situation sanitaire et par souci pour votre santé, nous devons annuler le repas annuel des seniors, ce que nous regrettons. Nous espérons que ce repas et moment de convivialité pourra se réaliser l'année prochaine.

Les membres de la commission « fêtes et cérémonies » vous proposeront un colis-repas confectionné avec des produits locaux.

Votre colis vous sera livré le samedi 12 décembre ou le dimanche 13 décembre entre **14h** et **17h**.

Nous vous demandons d'être présent sur une de ces deux après-midi afin de garantir la fraîcheur de votre colis.

Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir le colis sont invitées à le faire savoir au secrétariat.

Les personnes désirant acheter un colis, pour un montant de 33€, sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat.

CONFINEMENT NOVEMBRE 2020

Suite aux annonces du Président de la République, notre pays se retrouve à nouveau confiné. Les services publics demeurent ouverts. Les écoles, collèges et lycées également.

Un masque lavable a été offert à tous les élèves de l'école de Branches.

Nous insistons sur le port du masque pour tous et partout (bus, collège, mairie...). Nous ne le rappellerons jamais assez, protégez-vous, protégez les autres.

La cérémonie du 11 novembre sera organisée dans le respect des règles sanitaires (comme celle organisée pour le 8 mai).

Nous restons à votre entière disposition pour toutes demandes, tous services pouvant vous aider à vivre ce confinement.

En attendant des jours meilleurs et le plaisir de partager des moments de convivialité, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



NUMÉROS UTILES

- Mairie de Branches : 03-86-73-79-33
- Communauté de l'Auxerrois : 03-86-72-20-60
- Gendarmerie de Montholon : 03-86-63-40-17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- SOS Médecin 24H/24 : 3624

HORAIRES DÉCHÈTERIE DE BRANCHES

Hiver : du 01/11 au 31/03

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	10h-12h 14h - 17h	FERMÉ	10h – 12h 14h - 17h	FERMÉ	10h – 12h 14h - 17h

Merci de respecter les gestes barrières pour la santé de tous.

Le port du masque est OBLIGATOIRE

TRAVAUX – BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h** et de **16h à 18h**

(extrait de l'arrêté préfectoral de 21 décembre 2006 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage).

Le brûlage est interdit toute l'année en zone urbaine, en zone péri-urbaine et en zone rurale. La personne qui brûle des déchets à l'air libre peut être punie d'une amende de **450€** maximum.